



Centre de Formation situé **3, rue Jules Séraphin 97310 Kourou**
(Face au marché couvert au vieux bourg de Kourou)

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet :

www.schneider-prevention.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :  @Schneider Prévention

Contactez-nous au **05 94 32 37 13**

ou en nous écrivant : contact@schneider-prevention.fr



Schneider Prévention Guyane

Siège social : 4, rue Blaise Cendrars 97310 Kourou

OF : 3, rue Jules Séraphin 97310 Kourou

Tél. : 05 94 32 37 13 / *mail* : contact@schneider-prevention.fr

EURL au capital social de 1000€ / *SIRET* : 888 983 830 00017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 03 97 326 32 97 auprès du préfet de la région Guyane



Organisme de formations,

de conseils

et d'accompagnements

en prévention des risques professionnels.

Plaçons l'humain au cœur de nos priorités.



Initiation aux risques
psychosociaux

Les risques psychosociaux : RPS

Idées reçues !

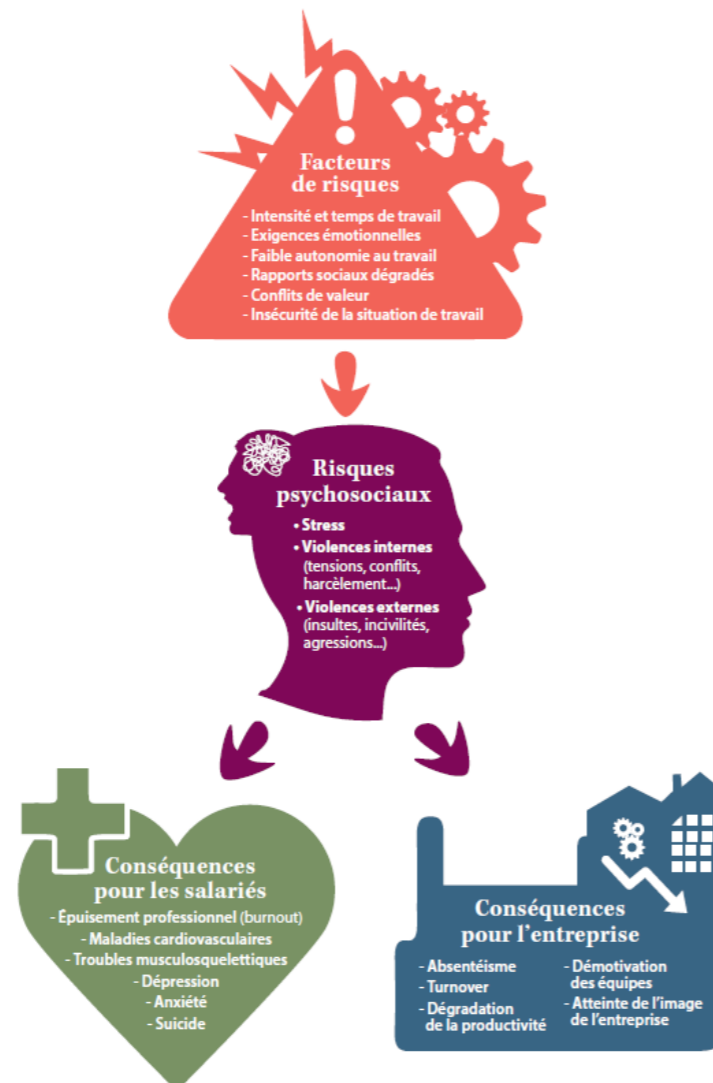
- Les RPS, il n'y en a pas dans mon entreprise.
- Un peu de stress, c'est motivant.
- Les RPS, c'est une mode : dans quelques temps ça passera.
- Le stress, ça fait partie du métier.
- Les RPS ne touchent que les salariés les plus fragiles.
- Le stress au travail, c'est toujours la faute du chef.
- La prévention des RPS : c'est compliqué, ça prend du temps...

Ces préjugés ne règlent rien. Pire, ils étouffent des réalités et mettent à mal la performance des organisations (privées, publiques et associatives) et surtout nuisent à la santé des salariés.

La solution : Se former.

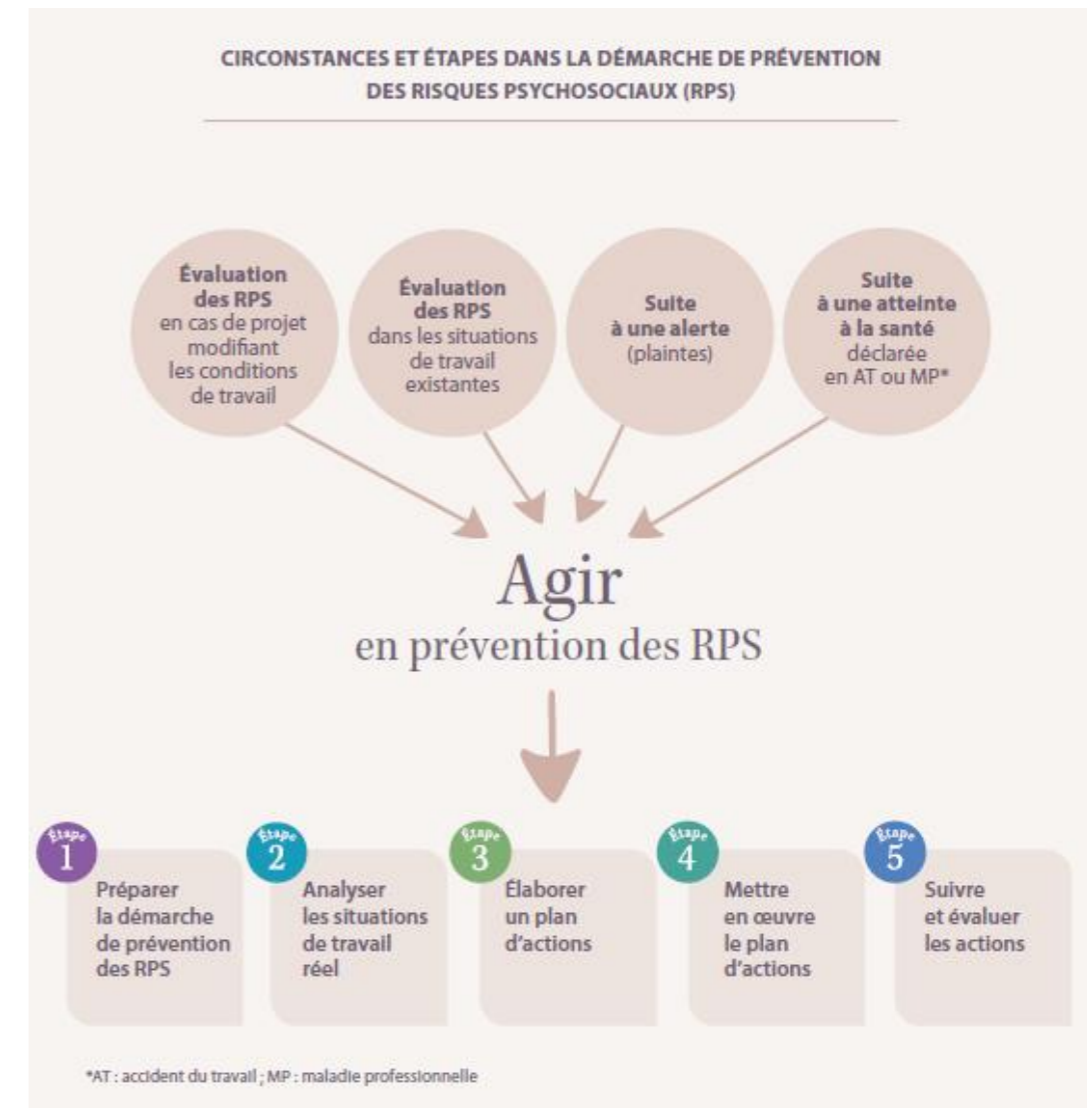
Une formation qui permet d'aller au-delà des préjugés et ainsi de :

- Partager une culture commune des risques psychosociaux, devenus courants dans nos Organisations du 21ème siècle
- Responsabiliser chaque acteur de l'organisation dans une démarche de prévention des RPS
- Renforcer positivement le dialogue social
- Identifier des actions de prévention à mettre en œuvre, facteurs de bien-être au travail et de performance
- Permettre à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (L-4121 du code du travail)



Vous souhaitez élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des risques psychosociaux adapté au profil de votre organisation ?

Nous intervenons dans toutes les circonstances afin de planifier et agir ensemble en prévention des Risques Psychosociaux :



Intervenant : Florent Schneider

Fondateur de Schneider Prévention (en région Centre-Val de Loire) et Schneider Prévention Guyane.

Formé à l'INRS (institut national de recherche et de sécurité) en tant que formateur de formateurs SST (sauveteur secouriste du travail) puis formateur PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) et enfin **formateur en initiation aux risques psychosociaux**.

Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) enregistré par la DETCC de Guyane pour des missions d'accompagnement en DUERP, QVT, formation des CSE/CSSCT et RPS.

Lors de la formation, le formateur garantit le respect de la confidentialité des échanges.